

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 29 mai 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Étaient présents : M. Lionel FAYE, MAIRE – Mme Patricia SIMON – M. Bernard CAPDEPUY - Mme Corinne CASTAING - M. Philippe CRÉTOIS, Mme Marlène KIERSNOWSKI adjoints – M. Jean-François LAVILLE – M. Xavier GRANGER - Mme Florence GIROULLE - M. Jean-Philippe NOËL – Mme Corinne DEJOURS – M. Guillaume GOURSAUD - Mme Marineige LAURENT - M. Frédéric POURE - M. Joël ANTOINE – Mme Aude MOULIN DELALANDE- Mme Marilyn DEBERT, MME Sara SMAÏLI CONSEILLERS.

Pouvoir de : M. Jérémy DEISS à Mme Marilyn DEBERT

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné Mme Corinne CASTAING, secrétaire de séance.

* * *

ORDRE DU JOUR

Délibérations prises :

Numéro	Objet
N°43/2026	Attribution d'une subvention à Evasions Lyriques

* * *

Délibération 1 portant le n°43/2026

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À EVASIONS LYRIQUES

M. le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur l'attribution d'une subvention à Evasions Lyriques pour l'année 2026.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité,

- **de verser** la subvention de 4 500 euros à l'association Evasions Lyriques.

Abstention : 1 (Mme Aude MOULIN DELALANDE)

La séance est levée à 19 h 15.